

A Quillan, le 03 juin 2019.

**Communauté de Communes
Pyrénées Audoises
Pôle Politiques Territoriales
Service Enfance Jeunesse**

Objet : Suites de la réunion du lundi 13 mai 2019

Affaire suivie par : Igor Beloff DGS - Elodie Rouquié Responsable pole politiques territoriales

Madame, Monsieur,

Nous avons organisé une réunion d'information à la maison de la montagne le lundi 13 mai dernier concernant l'organisation de l'ALSH du Pays de Sault, et je puis vous assurer que l'ensemble des élus de la Communauté de communes accordent une importance particulière aux services enfances-jeunesse et à l'accès à des services de qualité pour toutes les familles du territoire.

Par soucis d'une cohérence pédagogique, nous avons pris la décision de ne pas maintenir un accueil laissant un groupe d'enfants pour lequel il aurait été difficile de maintenir une animation, dans la mesure où les inscriptions ne dépassent pas 4 enfants par jour en moyenne sur toute la période des vacances.

Conscients que cette décision en l'état peut engendrer des répercussions pour les familles du fait de vos obligations personnelles et professionnelles, nous vous proposons toutefois de vous rapprocher si vous le souhaitez des ALSH d'Axat, de Quillan, d'Espéraza, ou de Chalabre, selon vos préférences géographiques.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Francis SAVY

Président de la CCPA

